



Le 5 février 2021

**Déclaration du nombre total de droits de vote et
d'actions composant le capital social au 5 février 2021**

Information prévue par l'article L. 233-8 II du Code du Commerce et l'article 223-16-RG du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
5 février 2021	168 400	Total des droits de vote théoriques ¹ : 282 033 Total des droits de vote exerçables ² : 265 931

¹ Calculé conformément à l'article 233-16 du RG AMF et basé sur l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

² Compte tenu des 16.102 actions auto détenues privées de droits de vote.